

BULLETIN



MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,



Je suis très heureux de vous présenter cette nouvelle édition estivale de notre bulletin municipal. Revenons sur les événements qui ont ponctué ce premier semestre 2024.

Les intempéries tout d'abord. Nous avons subi des épisodes de pluie exceptionnels à la fin du printemps provoquant l'inondation de zones d'habitats et de certains hameaux. Ces aléas climatiques ont été amplifiés par la mauvaise exécution des travaux d'enfouissement de la ligne à haute tension et du raccordement du projet éolien de Saint-Maurice-la-Clouère. Des travaux importants ont été entrepris pour y remédier. Aujourd'hui les

choses sont rentrées dans l'ordre et tout le monde à de nouveau les pieds bien au sec.

Ce premier semestre a également été rythmé par les échéances électorales. Tout d'abord les élections européennes. Puis, suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, les élections législatives qui ont confirmé notre député, Sacha HOULIÉ, dans ses fonctions. Malgré le sursaut démocratique, l'incertitude règne toujours au plus haut niveau de l'Etat. Efforçons-nous à notre niveau, de faire de notre mieux pour notre territoire et pour le bien-vivre de ses habitants.

Au chapitre des distractions, franc succès pour les festivités du 6 juillet. Vous avez été nombreux, cette année encore à participer et à profiter de cette magnifique soirée. Je tiens à remercier l'équipe municipale, tous les bénévoles, Claudine et David de la « Table de Vernon » qui nous ont régales, les musiciens du groupe Calypso qui ont réchauffé l'ambiance malgré la fraîcheur de la soirée. Un grand merci à Tom et François, nos artificiers, aidés de quelques bénévoles, pour le spectacle pyrotechnique qui n'a pas manqué de captiver les spectateurs.

Vernon « Terre de Jeux 2024 », tout comme le projet éducatif de l'école accès autour des jeux olympiques. L'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles disciplines mais également de rencontrer le para triathlète Geoffrey WERSY et de s'essayer aux nombreuses activités handisports.

Vernon « Terre de champions 2024 » également, un grand bravo à Ema MOREAU vice-championne de France Poney2 et Noam BESSON, 9^{ème} aux championnats de France de judo catégorie « minimes ».

Enfin pour terminer, je tiens à saluer l'arrivée de Julien BESSON au service technique depuis le 1^{er} juin en remplacement de Christophe DEGOUT qui a quitté l'équipe pour d'autres activités professionnelles. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle entreprise et la bienvenue à Julien parmi nous.

Je tiens également à remercier les acteurs économiques, associatifs, mes collègues élus et tout le personnel communal pour l'énergie et le dévouement mis au service de la collectivité.

Très belle rentrée à tous.

Bertrand HÉRAULT

LA MAIRIE

CONTACTS

Mairie de Vernon
2 rue du château
86340 Vernon
05 49 42 61 53
Mail : contact@vernon86.fr
Site internet : vernon86.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Accueil du public :

Lundi : 9h-12h et 15h-17h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h et 15h-17h



Acquisition d'une borne d'affichage pour les actes réglementaires

La publication des actes réglementaires comme les arrêtés, les délibérations, les bans, est essentielle pour leur entrée en vigueur.

Depuis la réforme du 7 octobre 2021 la dématérialisation est devenue la norme, elle modernise, simplifie et harmonise les règles et les formalités de publicité. Tous les actes réglementaires sont désormais consultables sur la borne d'affichage dans le hall de la mairie.

La mairie vous propose :

- de faire des photocopies selon les tarifs suivants :
A4 Recto : 0.20 € Recto Verso : 0.25 €
A3 Recto : 0.40 € Recto Verso : 0.45 €
- Pour vos démarches personnelles qui nécessitent un accès internet, un poste informatique est mis à votre disposition, gratuitement, dans un espace dédié de la mairie. Vous pouvez consulter vos dossiers, vos prestations, rechercher des offres d'emplois, correspondre avec vos interlocuteurs, etc...
- Une navette en minibus pouvant transporter 8 personnes, dessert la commune de Gençay deux fois par mois, tous les 2ème et dernier jeudis de chaque mois. Départ du bourg de Vernon à 9h, retour vers 11h. N'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie, les points de dessertes sont organisés en fonction. Pour tout complément d'information vous adresser au secrétariat : 05 49 42 61 53

LA BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles vous accueillent les mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h.

Elle est ouverte à tous, venez profiter de ce formidable support et vous inscrire gratuitement pour avoir accès à plus de 500 ouvrages (albums, BD, documentaires, romans) ainsi qu'à la bibliothèque numérique via le site lireenvienne.fr. Vous bénéficierez également de précieux conseils de bénévoles passionnés qui partageront avec vous leurs découvertes.

LOCATIONS



LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE (Réservée aux habitants de Vernon)

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09	HIVER du 01/10 au 30/04
Petite salle sans cuisine	50 €	80 €
Salle entière avec cuisine	150 €	240 €
Location brève	50 €	
1/2 journée pour formation	20 €	
1 journée pour formation	30 €	

LOCATION DE MATERIEL

Tivoli 4m X 3m	20 € + caution 300 €
1 table 220 x 70 cm + 4 chaises ou 2 bancs	3 € le lot

LOCATION DE LA MAISON POUR TOUS à CHIRE LES BOIS



	ÉTÉ du 01/05 au 30/09	HIVER du 01/10 au 30/04
Habitant de la commune	150 €	200 €
Habitant hors commune	200 €	250 €
1/2 journée de formation	15 €	
1 journée de formation	20 €	
Locations brèves (Vin d'honneur...)	30 €	
Association communale	Gratuit	

Informations et réservation auprès du secrétariat de la mairie

VIVRE ENSEMBLE

AGENDA



Voici les dates à retenir pour cette fin d'année 2024 :

* Lundi 2 septembre 2024 à 9h : Rentrée des classes.

* Lundi 11 Novembre 2024 : Cérémonies d'hommages aux monuments aux Morts de Chiré-les-Bois et de Vernon.

* Dimanche 8 décembre 2024 : Repas des aînés ruraux à la Table de Vernon.

MISSIONS ARGENT DE POCHE

Pour la 4ème année consécutive, la commune offre la possibilité aux jeunes de Vernon, de 16 à 17 ans, de travailler auprès de nos services, une à deux semaines au cours de l'été que ce soit au service technique ou administratif.

L'occasion pour eux de connaître un peu mieux leur territoire et de participer aux tâches courantes que nous pouvons leur confier, sous la tutelle d'un agent.

Ils ont pu notamment au service technique, entretenir les espaces verts, réaliser de travaux de peinture du mobilier de l'école, retracer les jeux de cours, etc ... et à l'administratif, aider à l'archivage, mettre à jour les tableaux chronologiques des délibérations et des arrêtés du maire, déposer des documents sur la borne d'affichage, répondre aux demandes d'état-civil, etc... En retour une gratification bien méritée de 15 € par matinée leur a été versée.

Un grand merci à Lisie, Lyse, Mila, Lyli-Ange, Maxime et Sohann pour leur implication et leur bonne humeur, c'était un plaisir de les accueillir parmi nous.

Bonne continuation à eux et surtout bonne rentrée de classes.



BUDGET 2024

FINANCES LOCALES



La loi de finances 2024 a fixé les grandes lignes des concours financiers de l'Etat, ils sont programmés jusqu'en 2027 et sont stabilisés. La Dotation Globale de Fonctionnement, largement orientée vers les établissements communautaires et les communes rurales ont vu leur part augmenter, ainsi notre commune bénéficie pour 2024 d'une DGF de 69 140.00 €.

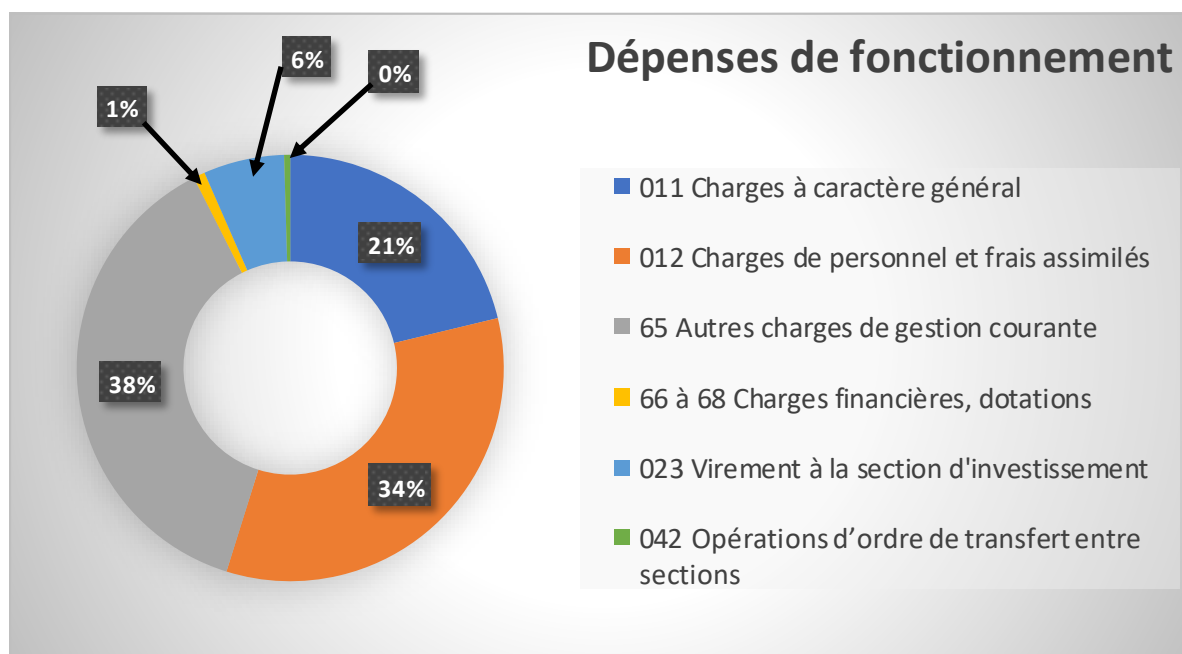
Le conseil municipal s'est appuyé sur les orientations budgétaires de l'Etat pour élaborer le budget communal 2024. Il en ressort un projet financier moins ambitieux dont l'objectif est de reconstituer notre capacité d'auto-financement puisque les travaux réalisés sur les derniers exercices l'ont été sans avoir recours à l'emprunt.

Taux de fiscalité 2024 : Le produit fiscal attendu cette année s'élève à 217 940.00 €, majoré du coefficient correcteur de 74 066.00 € versé par l'Etat pour compenser la suppression de la taxe d'habitation. Considérant que l'Etat applique une majoration forfaitaire des bases fiscales de + 3.9%, le conseil municipal a décidé de limiter à 1% l'augmentation des taux d'impositions.

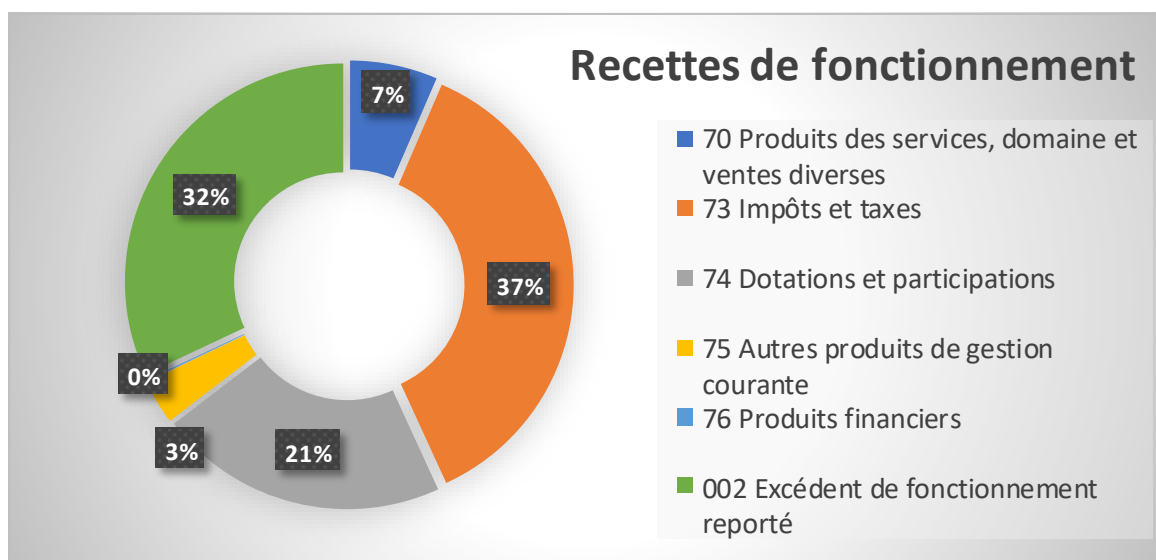
Taxes	Taux 2024	Bases fiscales prévisionnelles 2024	Produit fiscal attendu
TFB	35,50	432 900.00	153 680.00
TFNB	45.45	130 000.00	59 085.00
TH rs	24.41	21 200,00	5 175.00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Le montant prévisionnel de la section de fonctionnement pour l'année 2024 est de 972 541,31 €, y compris l'excédent antérieur reporté de 309 916.31 €.

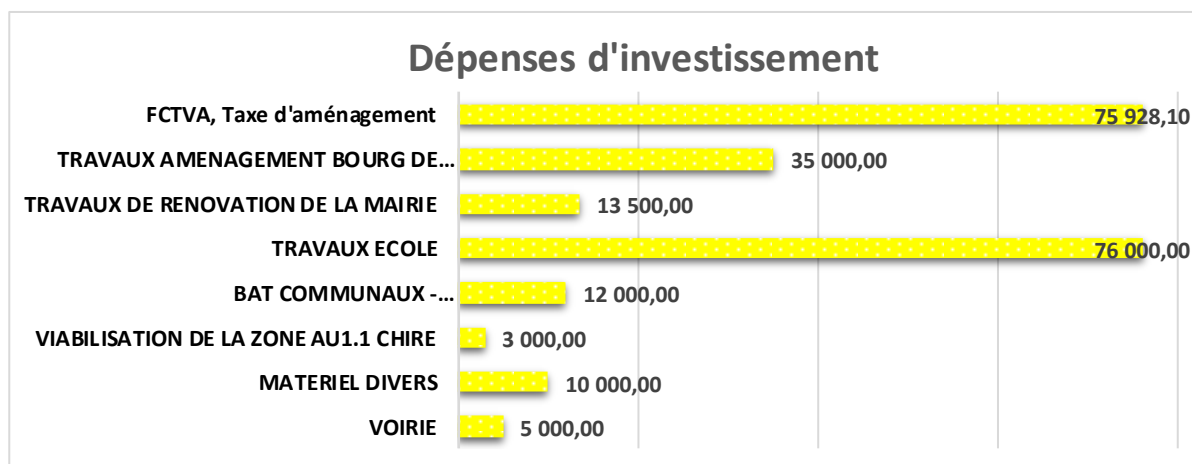


BUDGET 2024



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

Le montant prévisionnel de la section d'investissement, s'élève à 230 428.10 €. Après plusieurs années de travaux d'investissement soutenus que nous avons financés en prélevant dans les réserves budgétaires, il est prudent de reconstituer notre épargne. Pour autant la commune garde le cap sur les projets annoncés à commencer par la réalisation des ombrières à l'école, l'aménagement du bourg de Chiré-les-Bois, l'acquisition d'un nouveau tracteur au service technique, notamment.



Pour financer les travaux d'investissement nous bénéficions des aides de l'état, avec le reversement de la tva, de la taxe d'aménagement, des subventions (DETR, DSIL) mais aussi du département avec l'Activ3, comme détaillé ci-dessous.

FCTVA, Taxe d'aménagement	74 120.98
Excédent de fonctionnement capitalisé	34 560.10
Subventions, Etat, Département	56 290.00
Virement de la section de fonctionnement	59 502.00
Opérations d'ordres, dépôt, cautionnement	5 955.00

VIE DE LA COMMUNE

MERCI A CHRISTOPHE... BIENVENUE A JULIEN !

Nous tenons à remercier Christophe, qui part pour de nouvelles aventures, pour sa gentillesse, son travail, sa disponibilité. Nous lui souhaitons plein de belles choses dans ses projets familiaux.

En remplacement, nous accueillons Julien BESSON qui habite la commune depuis 2008. Il rejoint l'équipe du service technique. Il aura également la gestion du bassin d'apprentissage à la natation (entretien des locaux, suivi des analyses d'eau...).

Julien intervient également à l'école, en renfort périscolaire si besoin en remplacement de nos agents. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.



DESTROMPE-L'ŒIL SUR LES FACADES DE LA MAIRIE

Pour dissimuler les porte et fenêtres de l'ancien secrétariat, la mairie a fait appel à Madame Patricia GUILLAUME, artiste peintre, originaire de la commune d'Aulnay, au nord de la Vienne, spécialisée dans le réalisation de trompe-l'œil.

Inspirée des marqueurs de notre territoire, « la cave à Juliette, les roses trémières qui fleurissent la façade du château du breuil » l'artiste a su sublimer nos murs qui en avaient bien besoin.

Une nouvelle collaboration est envisagée pour un projet à l'entrée de la bibliothèque municipale. Nous remercions Mme GUILLAUME pour son oeuvre.



VIE DE LA COMMUNE

DES INONDATIONS A VERNON

Nous avons rarement connu cela !

De fin 2023 jusqu'à mai 2024, la pluie n'a cessé de tomber. Certes, il en fallait pour remplir les nappes phréatiques et éviter la sécheresse cet été.

Il est tombé en quelques heures près de 80 mm d'eau, inondant la zone d'habitat de la rue du Champ du Four dans la nuit du 23 au 24 mai.

En plus, les travaux exécutés pour l'enfouissement de la ligne HTA ont entraîné l'obstruction totale de l'évacuation des eaux pluviales, créant une mise en charge rapide de la zone concernée.



Grâce à l'intervention rapide du SIVEER et du Département, des travaux conséquents ont été mis en œuvre.



Ci-dessus, le lieu-dit de la Perdrigère totalement inondé suite aux pluies diluviennes du 24 mai, accentuées par la mauvaise exécution de travaux du réseau HTA du parc éolien de Saint-Maurice-la-Clouère. Le gestionnaire avait obstrué une traversée d'eau pluviale, il est rapidement intervenu pour rétablir l'installation.



Nous pensons fortement à nos administrés dont les habitations ont été touchées et nous remercions les élans de générosité qui se sont manifestés à l'égard des sinistrés et tous les services techniques qui ont permis de rétablir la situation.

Ici, la route de Gençay. Un évènement de cette nature ne s'était pas vu depuis 1983.

DECISIONS DU CONSEIL

SUBVENTIONS 2024

Lors du conseil municipal du 2 mai 2024, les demandes de subventions des associations ont été étudiées. Elles ont été attribuées comme indiqué ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Montants accordés 2024
ACCA Vernon	400.00€
Court'échelle - épicerie sociale	400.00€
Challenge Jean le Bon (foulées de Vernon)	2 500.00€
SCA86	250.00€
Chambre des métiers 86	100.00€
ECM Fleuré	150.00€
FSL 86	50.00€
Les restos du cœur	200.00€
Ligue contre le cancer	100.00€
MFR Chauvigny	100.00€
SPA	150.00€
US Vernon	400.00€
TOTAL	4 800.00€

ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal a décidé de rétablir l'installation des éclairages publics à détection dans le bourg de Vernon. Pour cela l'intervention des services de SOREGIES est nécessaire. Le coût de leur intervention s'élève à la somme de 1034.31€ HT. Sorégies participe à hauteur de 50%, soit un reste à charge pour la collectivité de 510.51€ HT.



Le groupe Sorégies, responsable de l'éclairage public dans notre commune, a lancé sa plateforme de signalement des pannes. Simple, rapide, efficace, depuis n'importe où, vous pouvez désormais signaler une panne en moins d'une minute! Rendez-vous sur <https://soregies.wesignal.fr/fr/> pour signaler une panne ou en savoir plus.

Ensemble, faisons de notre ville un endroit toujours bien éclairé.



L'ECOLE

LA RENTREE 2024

La rentrée 2024 aura lieu le lundi 2 septembre 2024 à 9h.

56 élèves seront répartis en 3 classes;

- PS / MS : Karine BARUSSEAU 17 élèves
- MS / GS : Laetitia FRADET 18 élèves
- CP / CEI : Christelle CHARGY 21 élèves

Les agents communaux au service périscolaire sont:

- BOUCHER Laëtitia
- DESGRANGES Stéphanie
- NOULLEZ Anne Marie
- FERRON Valérie, agent de la mairie de Gizay, intervenant en tant qu'ATSEM à l'école de Vernon dans le cadre du RPI.
- CALLEJON Laura
- ROY Fatima
- BESSON Julien

REVISION DES TARIFS CANTINE/GARDERIE

En raison de l'augmentation des tarifs de restauration appliqués par le prestataire SPRC, le conseil municipal a validé les tarifs suivants, applicables au 1er septembre 2024 :

CANTINE		
Quotients familiaux	Tarifs au 01/09/2023	Tarifs au 01/09/2024
0 à 1000 €	2,80 €	2.89€
1001 à 1500 €	2,86 €	2.95€
1501 et plus	2,91 €	3.00€
Repas adultes	2,91 €	3.00€

GARDERIES				
Quotients familiaux	MATIN		SOIR	
	01/09/23	01/09/24	01/09/23	01/09/24
0 à 1000 €	1,13€	1,16€	1,91€	1,97€
1001 à 1500 €	1,18€	1,21€	1,96€	2,02€
1501 et plus	1,24€	1,28€	2,02€	2,08€

TRAVAUX ET VOIRIE

AMENAGEMENT DU BOURG DE CHIRE LES BOIS

Les travaux d'aménagement du bourg de Chiré les bois continuent. Après la création de parking, la maison rachetée à la famille Chaigneau a été démolie, mettant en valeur l'église. Une concertation est en cours pour organiser la suite des travaux.



Un arrêt de bus provisoire a été mis en place pour protéger les enfants des intempéries en attendant la fin des travaux.



NOUVEAUX EQUIPEMENT POUR LES SERVICES TECHNIQUES

La commune a procédé au renouvellement du tracteur des services techniques.

Un contrat « Location-vente » a été établi. La commune en deviendra propriétaire en 2025.

Un transpalette se fixant sur le tracteur est venu compléter cet achat.

L'ancien tracteur CASE acheté à la commune de Fleuré en 2017 a fait l'objet d'une revente auprès d'un exploitant agricole de Charente pour la somme de 8 000 €.



LES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAenR)

La loi du 10 mars 2023 prévoit qu'un dispositif de planification territoriale en matière d'énergies renouvelables doit être engagé. La concertation publique règlementaire a eu lieu à la salle socio-culturelle le jeudi 30 mai dernier en présence d'une quinzaine de personnes.

Le maire a précisé à cette occasion, qu'en raison des zones de production d'énergies renouvelables déjà existantes, ou en cours d'élaboration, sur la commune (agrivoltaïsme, éolien terrestre, photovoltaïque), le conseil municipal estime ces étendues suffisantes et ne souhaite pas définir de nouvelles aires préférentielles et prioritaires.

TRAVAUX ET VOIRIE

DES OMBRIERES A L'ECOLE



Des ombrières en bois ont été installées sur la périphérie de l'école, côté cour, afin de limiter la température dans les classes en période de fortes chaleurs. Elles servent également d'abri supplémentaires en cas de pluie.

L'entreprise Raveau-Villéger a été retenue pour réaliser ces travaux. Nous les remercions d'avoir planifié ces travaux pendant les vacances, hors de la présence des enfants, pour une exécution des travaux en toute sécurité.



PROGRAMME VOIRIE 2024

Montant alloué par la communauté de communes : 51 461, 21 €

Dotation départementale Activ3 : 22 900 €

Total montant de l'enveloppe financière : 74 361, 21 €

TRAVAUX PREVUS	
Chemin du Mineret (50% Nieuil 50% Vernon) Reprofilage + bicouche	8 102, 40 € HT
Chemin de la Pommeraie Reprofilage + bicouche	7 030, 62 € HT
Chemin de Pied-Buzin Reprofilage + purge + bicouche	15 329, 11 € HT
Chemin de la Maleffe Reprofilage + purge + bicouche + enrobé à chaud	42 905,55 € HT
Création d'un Busage Route de Bois Genêt Pose de buse, tête de pont, curage de fossés	2 883, 37 € HT
Reprise de bordures Caniveaux -> Bourg face au restaurant	1 406, 20 € HT

Le dépassement du montant des travaux s'élève à 3 296, 04 euros et sera retenu de la dotation 2025.

FESTIVITES PASSEES

CEREMONIES DES 19 MARS ET 8 MAI 2024



Le 19 mars est la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Comme chaque année, à cette occasion, une cérémonie d'hommage a lieu aux monuments aux morts de Chiré-les-Bois et Vernon.

La commémoration du 79ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 a eu lieu ce mercredi 8 mai. Une première cérémonie a eu lieu au monument aux morts de Chiré Les Bois, puis une deuxième devant celui de Vernon.



101 ANS POUR RAYMOND !



101 bougies sur le gâteau d'anniversaire de Raymond ROBIN ce 19 avril 2024.

Trouvé au milieu de son rang de salades, deux membres du conseil municipal sont venus lui souhaiter un très bel anniversaire, marqué de quelques présents pour l'occasion.

Bon anniversaire Raymond et à l'année prochaine pour fêter vos 102 ans.

LE CHALLENGE JEAN LE BON A 20 ANS EN 2024

Pour cette année anniversaire, 308 coureurs ont pris le départ sous la pluie de la course des Foulées de Vernon, le dimanche 16 juin. Un parcours de 7.5 ou 15 km est proposé aux coureurs ainsi qu'un parcours d'un kilomètre pour les enfants.

L'association des « chabichous » étant dissoute, la manifestation a été pilotée par les organisateurs du Challenge Jean le Bon, par la présence de Yannick JALLAIS, le club Vienne Biathlon de Nieuil l'Espoir et les Compagnons de la Clouère de Saint-Maurice-la-Clouère. Merci à eux, à tous les bénévoles et signaleurs qui donnent de leur temps pour la réussite de cet évènement sportif.



FESTIVITES PASSEES

RENCONTRE INTERGENERATIONNELLE

Cette année encore la commune, en collaboration avec l'équipe éducative, a organisé une journée intergénérationnelle.

Les aînés de notre commune ont été conviés à venir partager des ateliers avec les enfants de l'école toute la journée le lundi 18 mars 2024.

Une vingtaine de personnes a répondu présent.

Elles ont rejoint des groupes de 4 à 6 enfants pour faire des jeux de société, lire des histoires, jardiner, faire des crêpes.

Un goûter a clôturé la journée dans la cour de l'école.

Une journée très appréciée de tous, petits et grands...



Nous remercions l'équipe enseignante pour son soutien dans l'organisation de cette journée. Et nous tenons à remercier les personnes ayant répondu présentes à l'invitation.

Petit tour au jardin :



Nous avons arraché de l'herbe, planté des graines pour les observer pousser les semaines suivantes.



FESTIVITES PASSEES

Coté jeux de société :

Nous avons joué à des jeux de société que nous avons dans les classes. Certains aînés nous ont fait découvrir d'autres jeux.

Un moment de plaisir où l'on apprend à perdre comme à gagner.



Coin lecture :

De belles histoires choisies par les enfants, lues et mises en scène par les adultes.



En cuisine :

Les enfants ont confectionné des crêpes qu'ils ont partagées lors du goûter en fin d'après midi.



FESTIVITES PASSEES

26 MAI 2024 VIDE GRENIER ANNUEL

Sous le soleil, plus de 50 exposants se sont installés autour de l'école et de la salle socioculturelle.

Les promeneurs et acheteurs ont pu errer dans les allées et chiner de belles trouvailles.

La table de Vernon s'est chargée de la partie restauration rapide et buvette. Et nous les remercions.



Mr KRZICH, administré de Vernon, tenait un stand qui a permis de collecter des dons en faveur des enfants sinistrés du Maroc, suite au tremblement de terre survenu le 8 septembre 2023. Il remercie tous les donateurs qui ont contribué à la réussite de cette collecte.



Dans les allées, se promenait la charrette du groupe « Elle et les Jean » qui ont animé musicalement la journée. Encore une fois, c'est un vrai succès pour eux.

Monsieur Berthelemy et les mobs du Poitou nous ont présenté leurs mobylettes de collection. Merci à eux de leur présence.

Pour les enfants, LUDIFETE proposait structure gonflable, pêche aux canards, et pour petits et grands, des barbes à papa, gaufres et crêpes. Des petits plaisirs pour agrémenter la journée.



Les membres du conseil municipal remercient très chaleureusement David et Harold qui nous ont aidés toute la journée!



FESTIVITES PASSEES

FETE NATIONALE 2024

Le samedi 6 juillet, plus de 250 personnes se sont retrouvées pour célébrer la fête nationale.

Après l'apéritif, le traditionnel « miget » a été servi. S'en est suivi un civet de cuisse de canard avec du riz, puis le fromage et le trio de dessert, tout cela concocté par l'équipe de la Table de Vernon.

Nous nous sommes ensuite rendus dans la cour du château de Monsieur Nylin pour assister au spectacle pyrotechnique préparé et installé par Tom et François, aidés de quelques bénévoles pour le tir du feu musical.



La soirée dansante a pris la relève jusqu'au petit matin grâce à l'orchestre « Calypso ».

Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui nous ont aidés, ainsi que les associations (l'ACCA, l'APE), Monsieur Nylin pour nous autoriser à tirer le feu d'artifice dans sa propriété.

Merci à l'équipe de La Table de Vernon qui a assuré le repas et le service.



Merci à tous d'avoir répondu présent si nombreux encore cette année!

Et à l'année prochaine!

PS : Une veste noire homme attend toujours son propriétaire à la mairie!

LES ASSOCIATIONS

US VERNON

L'équipe masculine signe une très belle saison terminée à la 2ème de notre poule en 5ème division. 16 matchs joués : 11 victoires, 3 matchs-nuls et 2 défaites. Nous avons également participé au challenge Marcel Renaudie et à la coupe Joliet Rousseau.

L'US Vernon repart pour une nouvelle saison avec beaucoup d'ambition et la création pour cette nouvelle saison, d'une équipe féminine sénior en entente avec le FC Fleuré.

Les entrainements auront lieu:

- pour l'équipe féminine : les mercredis soir à Vernon et les vendredis soir à Fleuré

- pour l'équipe masculine: les mardis et vendredis soir à Vernon

Si vous êtes intéressés pour rejoindre un groupe dynamique où le plaisir et la bonne humeur sont les maîtres mots, n'hésitez pas à nous contacter :

Alexandre Cousineau : 06 17 92 47 17 ou usvernon@hotmail.com

<

☆

SENIORS DEPARTEMENTAL 5

☆

POULE I

▼

ACCUEIL

CLASSEMENT

SAISON

VIDÉOS

		J.	G.	N.	P.
1	BOURESSE.QUE...	3	16	14	1
2	U.S. VERNON	6	16	11	3
3	PAYROUX CHAR...	4	16	11	1
4	PRESSAC.AVAIL...	3	16	10	3
5	ST MAURICE GE...	7	16	9	0
6	BRION ST SECO...	5	16	4	3
7	ADRIERS EC 2	6	15	1	3
8	SAVIGNE	6	15	1	2
9	BLANZAY AS 2	6	12	1	4

L'APE

L'année scolaire a été ponctuée par de nombreuses manifestations:

- Sortie brame du cerf pour les élèves de CM2,
- Opération vente de jus de pommes,
- Boum d'halloween,
- Loto,
- Exposition des œuvres artistiques réalisées par les enfants lors de la « Grande lessive »,
- Une belle kermesse aux couleurs des JO.

Une représentation artistique est déjà prévue en décembre 2025.

Nous remercions l'équipe pédagogique, les agents périscolaires, les agents municipaux et la mairie pour leur soutien.

Bonne rentrée à toutes et tous avec de nombreux projets !



NOS GRAINES DE CHAMPIONS

Ema MOREAU (équitation)

Ema a commencé l'équitation à l'âge de 3 ans. Elle débute les concours à l'âge de 7 ans avec Olive sa ponette shetland. Elle seront championnes régionales épreuve AI en 2017 et 2018. Ema sera vice-championne départementale avec une ponette un peu plus grande nommée Ankara, en 2022 ainsi qu'en 2023 en catégorie « Poney 4 ».

Elle fait actuellement équipe avec « Eclipse », une ponette confiée par une amie depuis septembre 2022. Ensemble, elles seront vice-championnes départementales en 2023 Poney3 et championnes départementales poney 2 cette année. En juillet, elles signent 3 parcours et un barrage sans faute. Elles décrochent la 2ème place sur 70 cavaliers au championnat de France à Lamotte-Beuvron en poney 2 cadet I.

Ema entre en septembre au lycée professionnel agricole de Montmorillon en Bac Pro CGEH (conduite et gestion d'une entreprise hippique) afin d'y poursuivre sa formation dans le milieu équin. Elle continuera bien évidemment la pratique de son sport favoris au centre équestre géré par ses parents à Vernon, au lieu-dit « la Chaise ». Félicitation Ema pour ce très beau palmarès et bonne route pour la suite.



Raphaël Delhomme (cyclisme)

Quelques désagréments de santé l'empêchent de pouvoir évoluer en ce moment.

Nous lui souhaitons un bon rétablissement et de surmonter rapidement ces désagréments.



Noam BESSON (judo)

En mars 2024, Noam, 12 ans, se rendait à Villebon-sur-Yvette pour

participer à la coupe de France individuelle de Judo des minimes.

Après des combats acharnés, il perd en 8ème de finale et se retrouve au repêchage où il termine 9ème de sa catégorie (-34kg).

Nous l'encourageons à persévérer dans sa passion pour le judo et lui réservons d'ores et déjà une interview dans nos prochaines pages ! Bravo

Noam pour ton investissement sportif, tu as de quoi être fier de toi !



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



C'est un lieu d'information, de rencontre, et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil présents sur le territoire. Vous pouvez également être guidés dans vos démarches pour vous préinscrire dans un multi-accueil et obtenir des informations sur vos droits et obligations en tant qu'employeur d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) garde à domicile.

Pour les assistantes maternelles, le relais petite enfance accompagne et apporte un soutien dans leur pratique professionnelle. C'est aussi un lieu qui propose des temps collectifs pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle favorisant ainsi l'éveil et la sociabilisation.

Tous les services du relais petite enfance sont gratuits.

Où prendre contact ?



4 Relais Petite Enfance sont présents sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Clain :

Relais les Touchatouts

Nieuil l'Espoir

06 75 99 89 45 / 05 49 42 98 19

rpe.nieuil@valleesduclain.fr

Relais Petite Enfance Framboisine

Iteuil

06 35 32 85 22

resp.rpe@framboisine.net

Relais Petite Enfance Adrigall

Nouaillé-Maupertuis

05 49 38 19 76

rpe.nouaille@valleesduclain.fr

Relais Petite Enfance Chat Perché

Les Roches-Prémaries

07 56 15 00 36

chatperche.ram@gmail.com

ECOLE DE MUSIQUE

" EMIL (École de Musique Intercommunale Les Vallées du Clain) propose des cours sur le territoire des Vallées du Clain.

Renseignements et modalités d'inscriptions :

www.ecolemil86.com / ecolemil86@gmail.com "



École de Musique Intercommunale
Les Vallées du Clain

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

LE LIEU ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) offre un espace de rencontre, de parole et d'échanges autour de la relation enfants-parents, en dehors de toute visée thérapeutique.

Les jeux et les activités programmés permettent de vivre des moments différents d'échanges et de partage avec les enfants.

LAEP communautaire la récré des Touchatouts

Nieuil l'Espoir

06 75 99 89 45 / 05 49 42 98 19

rpe.nieuil@valleesduclain.fr



LE CENTRE DE LOISIRS

Informations et inscription:

ALSH DE VERNON

Allée des écoles

86340 VERNON

Téléphone : 05 49 42 07 23

Responsables : Claudine DAUGER
et Solange TEISSIER



LA DÉCHETTERIE DE VERNON

Horaires d'ouverture:

Du 1er septembre au 31 mai de chaque année : Mardi et Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Du 1er juin au 31 août de chaque année : Mardi et Samedi de 8h à 14h

Si vous n'avez pas récupéré votre badge d'accès à la déchetterie, vous pouvez contacter la communauté de communes au 05 49 89 02 89 ou récupérer un formulaire à compléter en mairie.

NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les obligations des propriétaires

L'identification

Identifier son animal de compagnie est obligatoire depuis 1999 pour les chiens âgés de plus de 4 mois et depuis 2012 pour les chats âgés de plus de 7 mois, ainsi que pour les chats et chiens changeant de propriétaires. L'identification se fait au choix par tatouage ou par pose d'une puce électronique. Elle correspond à l'attribution d'un numéro unique pour votre animal et permet de l'enregistrer avec vos coordonnées dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques (L'ICAD) www.i-cad.fr

La vaccination

La vaccination des chiens ou des chats n'est pas obligatoire en France. Cependant, faire vacciner son animal, c'est le protéger contre certaines maladies infectieuses parfois mortelles.

La stérilisation

Elle permet avant tout de supprimer définitivement la reproduction, donc d'empêcher la naissance de chiots et de chatons non désirés, évitant ainsi de très nombreux abandons et euthanasies. Elle présente également de nombreux avantages pour la santé et le comportement de votre animal. Elle prévient, notamment, plusieurs problèmes de santé (tumeurs mammaires, infections), supprime les manifestations de chaleurs (miaulements chez les chattes par exemple) et réduit le marquage urinaire chez le chat. Chez le chien, la castration peut faire disparaître certains signes d'agressivité tout en ne pénalisant aucunement l'aptitude à la garde ni les performances sportives.

Choisir son animal

L'adoption

Vous souhaitez accueillir un animal chez vous... ce n'est pas une décision à prendre à la légère. En effet, adopter un animal doit être un acte réfléchi et engageant. Celui-ci n'est ni un jouet ni un objet. En tant qu'être vivant et sensible, l'animal a des besoins spécifiques. Vous devrez tout au long de sa vie assurer les soins nécessaires à son existence et à son bien-être.

La réglementation interdit la vente et l'adoption d'animaux âgés de moins de 8 semaines. Assurez-vous de ne pas acheter un animal trop jeune, qui ne serait pas sevré et pourrait développer des troubles du comportement. Adressez-vous à un professionnel de confiance. Un éleveur doit toujours être capable de fournir le livre des origines de l'animal à votre demande.

La loi visant à lutter contre la maltraitance animale et à conforter le lien entre les animaux et les hommes a été promulguée le 30 novembre 2021. Elle prévoit notamment la mise en oeuvre d'un « certificat d'engagement et de connaissance » obligatoire pour les acquéreurs d'un animal de compagnie (à partir du 1er octobre 2022) et pour les détenteurs d'équidés (à partir du 31 décembre 2022).



***Nous vous souhaitons à tous et toutes
une très belle rentrée***

Directeur de publication :

Bertrand Hérault

Coordinatrice :

Nadège Rigolet

Commission de rédaction :

Nadège Rigolet, Marie-Laure, Mélanie, Christine Reverdy, les bénévoles des associations

Tirages : 350 exemplaires

Crédits photos :

Mairie de Vernon, Nadège Rigolet, les bénévoles des associations, Moreau Sébastien, SADEQ,
Mickael Raveau, Julien Besson, Stéphane Bonnet photography, Sorégies

Un grand merci à toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration
et la distribution de ce bulletin.

Bulletin imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.